

Association Marina Port du Roy

Gilles VAUTARET
36 Avenue de la Mont Joye
Marina 37
30220 AIGUES MORTES
Président association Port du Roy

MAIRIE D'AIGUES-MORTES
Monsieur le Maire
Place Saint Louis
30220 AIGUES MORTES

Aigues-Mortes Le 20/11/2021

Monsieur le Maire,

C'est en qualité de Président de l'Association Marina port du Roi que je vous adresse cette lettre. Nous sommes plusieurs propriétaires dans cette marina à posséder un bateau et nous trouvons anormal de ne pas pouvoir faire des sorties en mer les dimanches et jours fériés du 1er octobre au 31 mars.

Il va de soi que, dans une marina, des propriétaires possèdent un bateau, il nous semble aberrant de ne pouvoir aller en mer les dimanches et jours fériés du 1^{er} octobre au 31 mars.

En effet, les ponts levant et tournant du Grau du Roi ne fonctionnent pas pendant cette période en application d'un arrêté municipal pris par la Mairie du Grau du Roi.

Nous considérons que nous ne sommes pas sur le même pied d'égalité avec les possesseurs de bateaux de Port-Camargue qui eux peuvent sortir tous les jours de l'année. A ce que je sache, nous payons les mêmes impôts et "l'équité" due à tous les citoyens n'est pas respectée. Le service public qui nous est dû n'est pas réellement rendu.

Nous ne demandons rien d'extraordinaire, mais peut-être que 2 ouvertures par jour les jours concernés seraient un grand pas vers un semblant d'équité.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à cette requête, merci de voir ce qu'il est possible de faire pour que nous puissions avoir un accès à la mer tous les jours de l'année, dans une région où même en basse saison il est possible de "faire du bateau".

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes plus cordiales salutations.

Gilles Vautaret

Président de l'association.